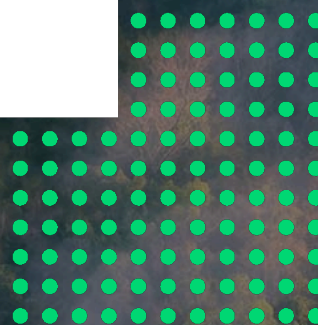




Offre commerciale

Développement d'un projet carbone fondé sur la nature

De l'Origination à la Certification

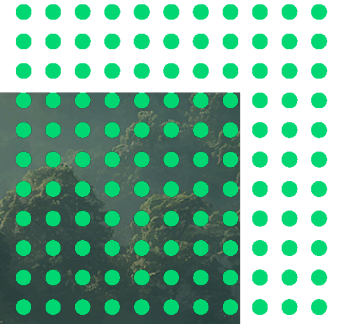




1	Présentation de la société	4
1.1	ONF International : L'expertise forestière française à l'international	5
1.2	ONF International Projets Carbone Portfolio	11
1.3	Expertise reconnue sur les principaux standards carbone internationaux	12
2	Notre offre de service	13
2.1	Synthèse	14
2.2	Origination	15
2.2.1	Analyse environnementale, sociale et institutionnelle	15
2.2.2	Identification des orientations potentielles du projet	16
2.2.3	Analyse préliminaire d'éligibilité	16
2.2.4	Première estimation du potentiel carbone	16
2.2.5	Identification des principaux risques et contraintes	16
2.2.6	Livrable : Rapport d'Origination de Projet	17
2.3	Phase de pré-faisabilité	18
2.3.1	Structuration des itinéraires techniques du projet	18
2.3.2	Analyse de conformité aux standards	19
2.3.3	Analyse des options méthodologiques applicables	19
2.3.4	Analyse préliminaire de l'additionalité	19
2.3.5	Estimation carbone préliminaire	20
2.3.6	Évaluation financière préliminaire	20
2.3.7	Analyse préliminaire des risques carbone (fuites, non-permanence)	21
2.3.8	Livrable : Rapport de Pré-faisabilité	21
2.4	Faisabilité	22
2.4.1	Faisabilité institutionnelle et juridique	22
2.4.2	Faisabilité carbone et certification	23



2.4.3	Conception du projet et faisabilité opérationnelle	24
2.4.4	Faisabilité sociale et environnementale	24
2.4.5	Faisabilité financière	25
2.5	Livrables: Rapport de Faisabilité	26
2.6	Appui à la validation et à l'enregistrement	27
2.6.1	Appui à la rédaction du Project Design Document (PDD)	27
2.7	Appui lors de la validation (audit VVB)	29
2.8	Appui à l'enregistrement du projet	30
3	Propositions budgétaires	31
3.1	Investir dans un projet carbone robuste et économique viable	32
3.2	Une approche d'investissement par phases	33
3.3	Budgets indicatifs	35
3.4	Une création de valeur avant tout	36
3.5	Une offre sur mesure	37



1 Présentation de la société



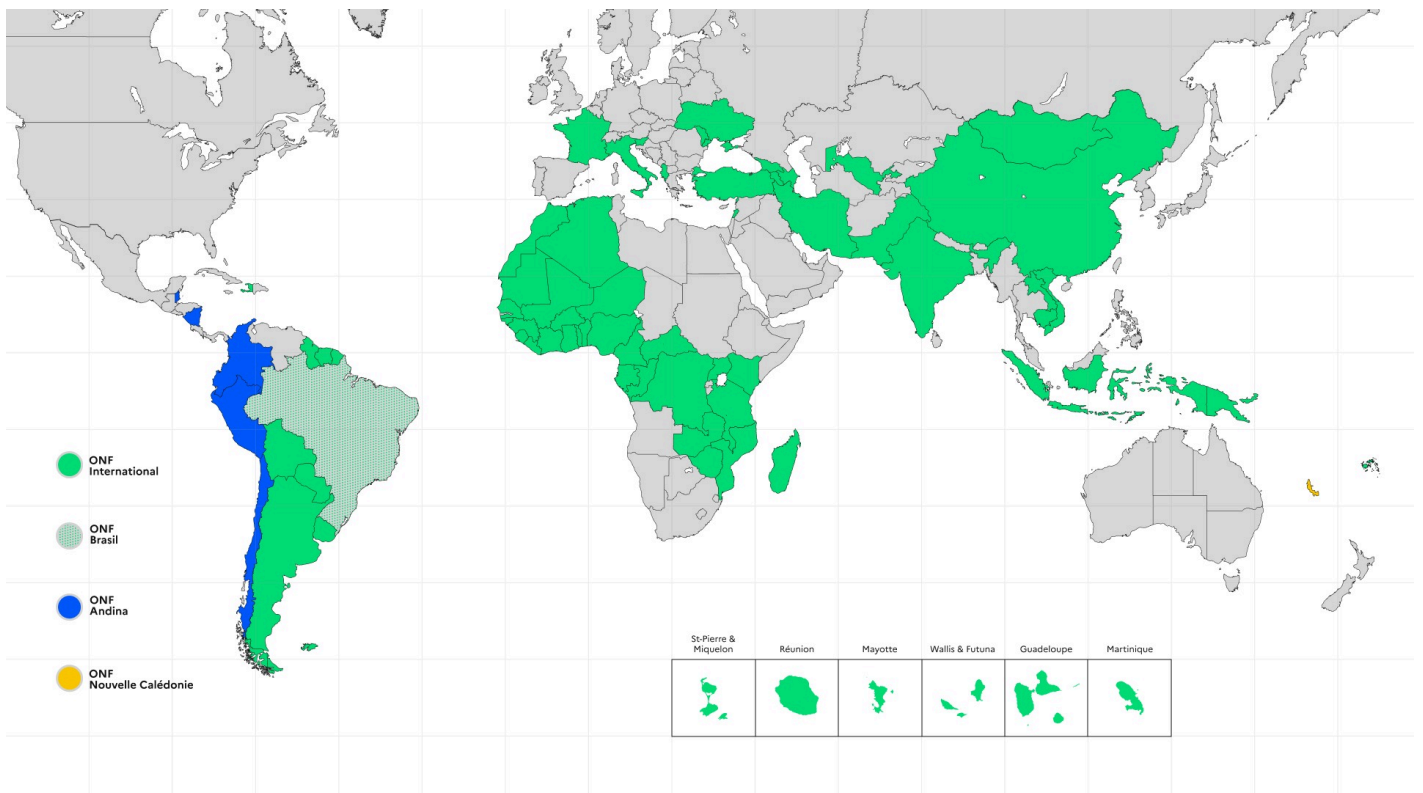
1.1 ONF International : L'expertise forestière française à l'international

Notre identité

Pionnier de la gestion forestière innovante et durable dans le monde, filiale internationale de l'ONF (Office National des Forêts), ONF International est un acteur majeur au service du climat, de la biodiversité et de la forêt, de ceux qui y vivent et de ceux qui en vivent. Constituée en SAS au capital de 650 000 €, l'entreprise s'appuie sur un chiffre d'affaires annuel moyen de 4,67 M€. Nos cœurs de métier couvrent la gestion forestière, le climat et le carbone, la biodiversité, le développement territorial, ainsi que les technologies géospatiales (SIG/GIS et télédétection).

Présent dans plus de 50 pays, nous intervenons à chaque étape d'un projet forestier et territorial : diagnostic, planification, mise en œuvre, suivi, ajustement stratégique. Nos solutions s'appuient sur près de 30 ans d'expérience terrain et une expertise consolidée dans plus de 300 projets. Nos équipes combinent savoir-faire technique, maîtrise des technologies avancées et connaissance fine des enjeux écologiques et sociaux. Nous assurons un pilotage rigoureux et agile, adapté à chaque territoire.

Avec ONF International, transformez vos ambitions environnementales en résultats concrets et durables. Carte : 30 ans d'expertise Onf international à travers le monde et dans plus de 50 pays.



Cartographie des zones projets par entité à travers le Monde.



Notre mission



Transmettre notre savoir-faire et renforcer l'autonomie de nos partenaires locaux. Chaque projet est guidé par des exigences éthiques fortes et une écoute active des besoins du terrain.

Nous construisons des solutions sur mesure, adaptées aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques. Notre approche favorise la responsabilité partagée et la montée en compétences des acteurs.

Notre implication, notre expertise et notre objectivité sont pour vous la garantie d'un projet parfaitement adapté à vos attentes, d'une réalisation pleinement maîtrisée et de résultats optimisés. Elles sont aussi la voie la plus sûre vers la valorisation et la certification de vos performances environnementales.

Local ou global, un développement durable est à notre portée.

La forêt et ses hommes font partie de la solution. ONF International en apporte la preuve jour après jour, sur tous les continents, et demain avec vous.



Nos forces

- Près de 30 ans d'expérience en gestion forestière dans plus de 50 pays
- Une implantation internationale, renforcée dans les zones aux forts enjeux forestiers
- Une équipe multidisciplinaire et multiculturelle expérimentée
- Des outils innovants et exclusifs à très haute valeur ajoutée
- Une expertise pionnière sur les projets carbone
- Un soutien sans faille de l'ONF, institution majeure et mondialement reconnue
- Une relation privilégiée avec les acteurs institutionnels de la forêt

Nos valeurs

Éthique & durabilité: Un engagement sans compromis en faveur d'un développement responsable et respectueux des équilibres sociaux et environnementaux.

Exigence & rigueur: La garantie d'un accompagnement solide, fondé sur des standards élevés et une expertise éprouvée.

Innovation utile: Des solutions intelligentes et performantes, pensées pour maximiser l'efficacité de vos projets.

Agilité opérationnelle: Une capacité d'adaptation constante pour répondre aux spécificités de chaque territoire et de chaque enjeu.

Intégrité & fiabilité: Un conseil transparent, des actions sécurisées, des résultats mesurables.

Écoute active: Une relation de proximité pour construire ensemble des solutions sur mesure.

Détermination stratégique: Une volonté ferme de vous aider à atteindre vos objectifs RSE et climatiques.

ONF International veillera à favoriser, tout au long du projet, les échanges locaux et la communication entre les différents acteurs du projet.



La force d'un groupe : ONF - La maison-mère

L'Office national des forêts (ONF) est l'établissement public français de référence pour la gestion durable des forêts publiques. Placé sous la tutelle des ministères de l'Agriculture et de l'Écologie, il gère près de 11 millions d'hectares de forêts publiques en métropole et outre-mer, grâce à l'expertise de plus de 8 000 professionnels mobilisés pour la préservation de la biodiversité, la production de bois, la prévention des risques naturels et l'accueil du public. [onf.fr], [fr.wikipedia.org]

Filiale internationale de l'ONF depuis 1997, ONF International (ONFI) tire parti de ce socle d'expertise publique reconnu pour accompagner gouvernements, bailleurs, institutions nationales et acteurs privés dans la gestion durable des ressources forestières, la lutte contre le changement climatique et le développement de politiques territoriales fondées sur la nature à l'international

ONF Andina

Créée en 2001, ONF Andina est la branche d'ONF International dédiée à la région andine, à l'Amérique centrale et aux Caraïbes. Basée à Bogotá, elle s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire et un réseau d'experts régionaux. ONF Andina se consacre à la consultance et à la gestion intégrale de projets dans les domaines de la gestion forestière durable, de la conservation, de la gestion des écosystèmes, du développement rural intégré, de l'aménagement territorial et environnemental, des thématiques climat et carbone, ainsi que des systèmes d'information.



ONF Andina conduit également des missions d'assistance technique, d'évaluation, de gestion intégrée des territoires, de renforcement des capacités et de coopération internationale. Parmi ses interventions, ONF Andina participe à des initiatives phares telles que les projets REDD+ dans la région du Huila et les actions menées dans le Guaviare, visant à soutenir des pratiques productives durables, renforcer les capacités locales et promouvoir la conservation des écosystèmes forestiers.



ONF Brasil

Filiale implantée au Brésil, ONF Brasil développe depuis la fin des années 1990 des actions majeures en Amazonie, notamment autour du Projet Puits de Carbone Forestier Peugeot-ONF, situé à la Fazenda São Nicolau dans l'État du Mato Grosso. Cette plateforme combine recherche scientifique, gestion forestière, formation, reboisement et suivi environnemental, avec plus de 600 000 tonnes de CO₂ séquestrées et des centaines d'hectares restaurés. ONF Brasil conduit également des projets territoriaux tels que PETRA, qui renforcent les capacités locales, la gestion durable des paysages et l'appui aux petits producteurs amazoniens. Sa présence opérationnelle en Amazonie en fait un acteur de terrain clé pour la mise en œuvre de modèles durables dans des zones forestières sensibles.



[Pour en savoir plus sur la Fazenda, consultez la vidéo du projet.](#)



ONF International - initiative Kiwa

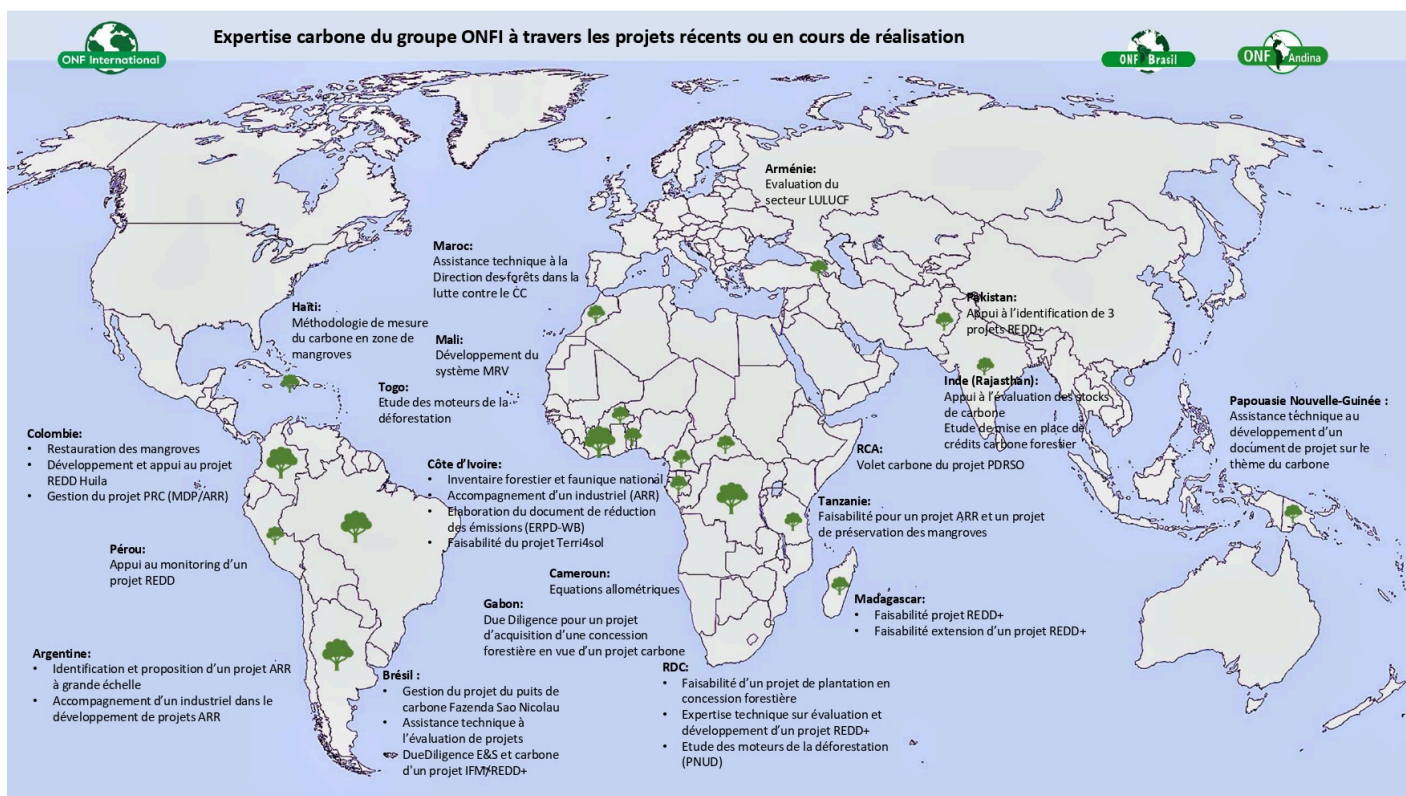
L'Initiative Kiwa est un programme multi-bailleurs dédié à la résilience climatique dans le Pacifique, visant à renforcer la capacité des États et territoires insulaires à s'adapter au changement climatique grâce aux Solutions fondées sur la Nature. Sélectionnée comme Unité de gestion du Secrétariat de l'Initiative, ONF International pilote le dispositif régional aux côtés de l'AFD et des principales organisations du Pacifique. Le programme combine financement de projets locaux et régionaux (de 25 000 à 5 millions d'euros) et appui technique pour soutenir la protection, la gestion durable et la restauration des écosystèmes terrestres et marins, améliorer l'accès aux financements climat et renforcer la coopération régionale. Dans ce cadre, ONFI dispose d'un bureau permanent sur place, garantissant une présence opérationnelle continue au plus près des institutions locales et régionales.

[Pour en savoir plus sur l'initiative, consultez la vidéo du projet.](#)



1.2

ONF International Projets Carbone Portfolio



Cette carte offre une vue d'ensemble des interventions du groupe ONFI dans le domaine du carbone, à travers des projets récents ou en cours de mise en œuvre. Réparties sur plusieurs continents, ces actions reflètent notre expérience opérationnelle en développement de projets carbone fondés sur la nature (REDD+, ARR/Af, restauration forestière, plantations, agroforesterie), ainsi que notre maîtrise des cadres méthodologiques internationaux. Elles démontrent la capacité d'ONFI à accompagner les gouvernements, les bailleurs, les entreprises et les communautés locales dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et la certification de projets carbone robustes, ancrés dans la gestion durable des ressources naturelles.



1.3 | Expertise reconnue sur les principaux standards carbone internationaux

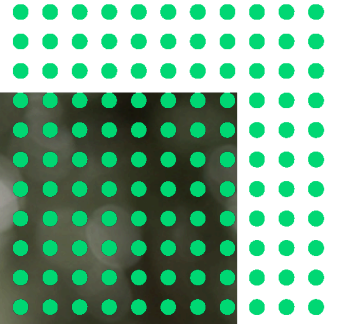
ONF International dispose d'une expérience approfondie dans la mise en œuvre de projets sous les principaux standards carbone volontaires et réglementaires à l'échelle mondiale.

Nos équipes maîtrisent les cadres méthodologiques, les exigences d'éligibilité et les procédures de validation des principaux systèmes de certification, notamment :

- Verra (VCS)
- Gold Standard
- ART-TREES
- Label Bas-Carbone
- Mécanismes alignés avec l'Article 6 de la CCNUCC

Nous accompagnons nos partenaires dans le choix de la trajectoire de certification la plus appropriée, en fonction des caractéristiques du projet, de son positionnement sur le marché et du contexte réglementaire, tout en garantissant robustesse méthodologique et crédibilité à long terme.





Notre offre de service





2.1 Synthèse

La conception d'un projet carbone efficace et à fort impact nécessite une analyse approfondie ainsi qu'un processus itératif piloté par des experts de haut niveau en carbone, foresterie et sciences sociales.

Chez ONF International, nous structurons notre accompagnement autour de trois phases progressives, afin de guider nos partenaires tout au long de leur parcours de développement carbone :

Origination: Une analyse multicritère réalisée à distance visant à identifier les territoires présentant un fort potentiel de développement de projets carbone et à mettre en évidence les opportunités les plus prometteuses.

Pré-faisabilité: Une évaluation approfondie réalisée à distance permettant d'affiner les activités potentielles du projet, d'explorer les voies de certification et d'identifier les principaux facteurs conditionnels nécessaires au développement du projet.

Faisabilité: Une évaluation complète et intégrée combinant missions de terrain et analyses avancées afin de confirmer la viabilité institutionnelle, technique, carbone, sociale, environnementale et financière du projet.

Cette phase apporte le niveau de confiance requis pour soutenir une décision d'investissement go / no-go et préparer la transition vers la phase de conception du projet.

Appui à la validation et à l'enregistrement: Une fois la faisabilité confirmée, nous pouvons accompagner nos partenaires dans la rédaction partielle ou complète du Project Design Document (PDD) et dans l'ensemble du processus de validation et d'enregistrement selon le standard carbone sélectionné.



2.2 | Origination

La phase d'Origination constitue le point de départ de la conception du projet. Son objectif est d'identifier les territoires les plus prometteurs et les opportunités stratégiques avant d'engager des analyses détaillées.

Au moyen d'une évaluation multicritère réalisée à distance, nous analysons différentes zones potentielles afin de déterminer où un projet carbone présente le plus de pertinence, d'éligibilité et d'impact.

Cette phase apporte une première vision stratégique et permet aux partenaires de concentrer leurs ressources sur les zones à plus fort potentiel.

La phase d'Origination vise à :

- Identifier les territoires présentant un fort potentiel de développement de projet carbone
- Mettre en évidence les types d'activités les plus pertinents à explorer
- Vérifier un premier alignement avec les principaux standards carbone
- Fournir une première indication du potentiel carbone et des risques clés
- Prioriser les zones à analyser lors de la phase suivante

Nombre de jours estimé : 10 à 30 jours

Experts mobilisés : experts carbone, forestiers et SIG

Livrable associé : Rapport d'Origination

Durée estimée : 3 à 6 mois

Mission de terrain : Non

2.2.1 Analyse environnementale, sociale et institutionnelle

Nous commençons par établir une compréhension globale des territoires étudiés. Cela inclut l'analyse des dynamiques forestières et d'usage des terres, de l'état des écosystèmes ainsi que des principales pressions environnementales affectant le paysage.

En parallèle, nous évaluons le contexte institutionnel et de gouvernance, notamment les régimes fonciers et les parties prenantes susceptibles d'influencer ou de participer au projet.

Cette analyse préliminaire permet d'identifier les opportunités de collaboration ainsi que les éventuels défis de gouvernance.

Résultats clés:

- Compréhension initiale du contexte et des enjeux
- Identification des parties prenantes clés et des considérations de gouvernance
- Détection précoce des opportunités et contraintes



2.2.2 Identification des orientations potentielles du projet

Sur la base de l'analyse territoriale, nous identifions les types d'activités carbone susceptibles d'être pertinentes au regard du contexte local.

À ce stade, l'objectif n'est pas de sélectionner une méthodologie spécifique, mais d'identifier les orientations de projet les plus prometteuses et d'orienter la phase d'analyse suivante.

Résultats clés

- Hypothèses initiales d'orientation du projet
- Alignement entre dynamiques territoriales et opportunités carbone

2.2.3 Analyse préliminaire d'éligibilité

Nous réalisons un premier filtrage des zones foncières au regard des principes généraux d'éligibilité des principaux standards carbone.

Cette étape permet de vérifier dès l'amont que le concept de projet est aligné avec les exigences de certification et de réduire le risque d'investir dans des zones inadaptées.

Résultats clés

- Identification des zones potentiellement éligibles
- Alignement précoce avec les cadres de certification

2.2.4 Première estimation du potentiel carbone

À partir des données disponibles et de références reconnues, nous produisons une estimation d'ordre de grandeur des bénéfices climatiques potentiels du projet.

Cette première estimation permet de cadrer l'ampleur de l'opportunité et d'alimenter les premières discussions stratégiques.

Résultats clés:

- Indication initiale de l'échelle potentielle du projet
- Positionnement précoce du projet sur les marchés carbone

2.2.5 Identification des principaux risques et contraintes

Nous réalisons une cartographie préliminaire des risques afin d'identifier les principaux enjeux techniques, environnementaux, institutionnels et socio-économiques susceptibles d'affecter le développement du projet.

Cela permet d'anticiper les contraintes potentielles dès les premières étapes.

Résultats clés:

- Identification précoce des principaux risques et obstacles
- Recommandations initiales pour approfondissement lors des phases suivantes



2.2.6 Livrable : Rapport d'Origination de Projet

Le Rapport d'Origination fournit une synthèse stratégique de chaque territoire analysé et comprend notamment :

- Analyse du contexte et des principaux enjeux
- Orientations recommandées pour le projet
- Identification des zones potentiellement éligibles
- Première estimation de la viabilité carbone du projet
- Identification des risques et contraintes clés
- Recommandation des zones prioritaires pour la phase suivante



2.3 Phase de pré-faisabilité

La phase de Pré-faisabilité approfondit l'analyse et transforme le concept initial en un scénario de projet structuré et crédible.

Cette phase vise à affiner les activités du projet, explorer les voies de certification et identifier les principales conditions requises pour la mise en œuvre du projet.

Elle fournit le niveau de détail nécessaire pour confirmer que le projet est techniquement réaliste et aligné avec les exigences de certification avant de passer aux évaluations de terrain.

La phase de Pré-faisabilité vise à :

- Affiner et structurer les activités potentielles du projet
- Évaluer l'alignement avec les principaux standards et méthodologies carbone
- Explorer l'additionalité du projet et son potentiel carbone préliminaire
- Identifier les principaux facteurs conditionnels de faisabilité et les risques résiduels
- Préparer la transition vers la phase de Faisabilité

Nombre de jours requis : 30 à 90 jours

Experts mobilisés : experts carbone, forestiers, agroécologues, spécialistes en aménagement du territoire rural et SIG

Livrable associé : Rapport de Pré-faisabilité

Durée estimée : 6 à 12 mois

Mission de terrain : non

2.3.1 Structuration des itinéraires techniques du projet

En s'appuyant sur les résultats de la phase d'Origination, nous analysons plus en détail les activités identifiées comme susceptibles d'être mises en œuvre dans le cadre du projet carbone.

Cette étape comprend une analyse approfondie des modalités techniques de mise en œuvre ainsi que l'identification de schémas opérationnels et organisationnels potentiels.

L'objectif est d'explorer les options techniques disponibles pour la mise en œuvre des activités et de proposer des scénarios préliminaires de gouvernance et d'organisation (supervision, opérations, contrôle qualité, bénéficiaires, parties prenantes indirectes, arrangements contractuels, etc.).

Cette étape combine des analyses spatiales, techniques et contextuelles, ainsi que la mobilisation ciblée d'experts thématiques (foresterie, agroécologie, aménagement du territoire, développement rural) afin d'identifier les options d'intervention les plus pertinentes et réalisables.

Selon le contexte du projet, les activités peuvent inclure :

- Conservation ou protection des forêts naturelles
- Restauration, reboisement ou enrichissement forestier
- Systèmes agroforestiers, sylvopastoraux ou amélioration des pratiques de gestion des terres
- Gouvernance territoriale, gestion de l'usage des sols ou diversification des moyens de subsistance



Cette structuration initiale pose les bases de la conception technique du projet, anticipe les ajustements méthodologiques potentiels et favorise un premier alignement avec les parties prenantes locales.

2.3.2 Analyse de conformité aux standards

Sur la base des résultats précédents, nous réalisons une évaluation de la compatibilité du projet avec les exigences formelles des principaux standards carbone volontaires, selon les critères définis par les méthodologies applicables.

Cette analyse repose sur les données disponibles à ce stade, notamment :

- Données spatiales (occupation des sols, couverture forestière, dynamiques historiques)
- Sources bibliographiques et techniques (rapports, bases de données de référence, études sectorielles)
- Documents réglementaires ou administratifs (cadastre, statut foncier, zonages environnementaux)

Elle vise à vérifier que les conditions minimales d'éligibilité sont remplies : état de référence du terrain, dynamiques antérieures, potentiel d'additionalité, absence de critères d'exclusion.

Nous confirmons notamment que les pratiques techniques envisagées sont alignées avec les exigences méthodologiques ou, le cas échéant, identifions les analyses complémentaires nécessaires.

Cette étape sécurise l'éligibilité du projet à la certification carbone selon des standards reconnus.

2.3.3 Analyse des options méthodologiques applicables

Nous réalisons une revue structurée des standards et méthodologies carbone potentiellement applicables, en fonction des caractéristiques biophysiques et socio-économiques de la zone d'intervention, des dynamiques d'usage des terres identifiées et des objectifs environnementaux, sociaux et financiers du porteur de projet.

Cette analyse vise à comparer les options disponibles – notamment celles proposées par Verra (VCS), Gold Standard et d'autres initiatives émergentes – selon plusieurs critères techniques et stratégiques :

- Adéquation avec les objectifs du projet (type d'activité, résultats attendus : réduction ou séquestration, co-bénéfices visés)
- Conditions d'éligibilité, exigences liées au scénario de référence et à l'additionalité, obligations documentaires et techniques
- Robustesse, reconnaissance et évolution des standards (alignement avec ICVCM, SBTi, Article 6, acceptabilité sur les marchés volontaires, niveau de précision méthodologique)
- Implications pratiques pour le développeur de projet (exigences MRV, compétences requises, charge administrative, coûts de validation et de certification)

L'objectif est d'identifier l'approche méthodologique la plus appropriée, techniquement réaliste, financièrement viable et alignée avec les attentes des acteurs du marché carbone, tout en sécurisant la trajectoire de certification.

2.3.4 Analyse préliminaire de l'additionalité

Nous réalisons une première évaluation qualitative de l'additionalité du projet, conformément aux exigences des standards carbone volontaires.

Cette analyse vise à démontrer que les activités prévues ne pourraient être mises en œuvre en l'absence de financement carbone.



Elle repose sur l'examen croisé de plusieurs dimensions :

- Le cadre réglementaire, afin de vérifier l'absence d'obligation légale ou politique
- Les pratiques actuelles dans la zone concernée, afin de démontrer un écart par rapport à la trajectoire de référence
- Les conditions économiques et financières, notamment l'existence ou non de financements alternatifs

Cette étape permet d'évaluer l'additionalité a priori et d'identifier les arguments les plus solides en vue d'une justification conforme aux standards.

2.3.5 Estimation carbone préliminaire

Sur la base des activités définies et de la méthodologie sélectionnée, nous réalisons une estimation simplifiée du potentiel brut de séquestration carbone associé au projet, fondée sur des hypothèses génériques et des données secondaires disponibles à ce stade.

L'objectif est d'obtenir un ordre de grandeur indicatif des bénéfices climatiques potentiels, exprimés en tonnes équivalent CO₂ (tCO₂e).

Le calcul mobilise des approches de référence (IPCC, méthodologies carbone) et des valeurs par défaut issues de sources reconnues (IPCC, FAO, bases de données régionales).

Cette première quantification permet de positionner le projet dans une fourchette de potentiel carbone, d'éclairer le choix méthodologique et d'alimenter les discussions stratégiques initiales.

2.3.6 Évaluation financière préliminaire

À ce stade, nous réalisons un premier examen financier afin de vérifier la pertinence économique initiale du concept et d'éclairer la décision stratégique avant d'engager la phase de Faisabilité.

L'objectif n'est pas de construire un modèle financier complet, mais de fournir une estimation d'ordre de grandeur de la viabilité économique du projet.

Cette évaluation comprend :

- Hypothèses préliminaires de coûts (développement, mise en œuvre, suivi, certification)
- Estimation indicative du potentiel de revenus basée sur les hypothèses carbone et les dynamiques du marché volontaire
- Analyse précoce de viabilité comparant coûts et revenus indicatifs
- Identification des principales sensibilités et risques financiers

Cette analyse fournit une première vision du potentiel économique du projet et confirme la pertinence de poursuivre vers la phase de Faisabilité complète.



2.3.7 Analyse préliminaire des risques carbone (fuites, non-permanence)

Nous réalisons une évaluation qualitative des principaux risques susceptibles de compromettre la performance climatique du projet, notamment :

- Les risques de fuite liés au déplacement direct ou indirect d'activités émettrices en dehors du périmètre du projet
- Les risques de non-permanence (aléas climatiques, incendies, maladies, changements futurs d'usage des terres)

Cette évaluation préliminaire permet d'anticiper les mesures de gestion et d'atténuation à intégrer dès la conception du projet, ainsi que d'estimer les éventuels facteurs d'ajustement et buffers carbone.

2.3.8 Livrable : Rapport de Pré-faisabilité

Le Rapport de Pré-faisabilité consolide :

- La structuration technique des activités
- La trajectoire de certification recommandée
- L'évaluation préliminaire du potentiel carbone et de l'additionalité
- L'évaluation financière préliminaire
- L'identification des principaux facteurs conditionnels de faisabilité



2.4 | Faisabilité

La phase de Faisabilité constitue l'étape décisive du processus, transformant un concept de projet en un projet carbone pleinement validé, investissable et certifiable.

S'appuyant sur les phases précédentes, cette étape combine missions de terrain, concertation des parties prenantes et analyses techniques avancées afin de confirmer que le projet est opérationnellement réaliste, socialement accepté, environnementalement robuste et financièrement viable.

Elle fournit le niveau de confiance nécessaire pour soutenir une décision d'investissement et de certification go / no-go, et prépare la transition vers la rédaction du Project Design Document (PDD).

La phase de Faisabilité vise à :

- Confirmer que le projet peut être mis en œuvre dans un cadre institutionnel et foncier sécurisé
- Valider la conception technique et les modalités opérationnelles de mise en œuvre
- Sécuriser la stratégie de certification et estimer le potentiel net de crédits carbone
- Confirmer l'intégrité sociale et environnementale du projet et définir les mesures de sauvegarde
- Démontrer la viabilité financière et l'attractivité du projet

Les résultats de cette phase fournissent tous les éléments clés nécessaires pour initier la phase de Conception et Développement du Projet.

Nombre de jours requis : 150 à 500 jours

Experts mobilisés : experts carbone, forestiers, agroécologues, spécialistes en aménagement du territoire rural, experts sociaux et SIG

Livrables associés : Rapport de Faisabilité, Project Design Document (PDD)

Durée estimée : 9 à 18 mois

Mission de terrain : oui (consultations des parties prenantes, entretiens, visites de sites clés)

2.4.1 Faisabilité institutionnelle et juridique

Cette composante confirme que le projet peut être mis en œuvre dans un cadre institutionnel et réglementaire clair, sécurisé et favorable, garantissant un alignement durable avec les politiques nationales et les standards carbone internationaux.

Le travail débute par un engagement approfondi des parties prenantes afin d'identifier et cartographier l'ensemble des acteurs concernés aux niveaux national et local (autorités publiques, collectivités locales, représentants communautaires, ONG, institutions de recherche, acteurs privés).

Leurs rôles, attentes et implications potentielles sont analysés afin de comprendre les dynamiques de gouvernance, identifier les opportunités de partenariat et anticiper les besoins de coordination. Cette démarche favorise l'appropriation institutionnelle et l'ancrage à long terme du projet.

→ Analyse foncière et des droits carbone

Une attention particulière est portée à la sécurité foncière et aux droits d'usage, prérequis essentiels au développement d'un projet carbone.



Nous analysons les dimensions juridiques, coutumières et pratiques de la propriété foncière, de l'accès à la terre et de l'utilisation des ressources, afin de garantir que les activités du projet puissent être mises en œuvre sur le long terme sans conflit ni incertitude juridique.

Cela inclut l'examen des cadres relatifs à la propriété carbone, aux mécanismes de partage des bénéfices et aux modalités potentielles de transfert de droits.

L'identification précoce des risques fonciers est essentielle pour sécuriser le projet, ses investisseurs et les parties prenantes locales.

→ Analyse réglementaire et politique carbone

Nous réalisons une analyse complète du cadre juridique et réglementaire national applicable aux projets carbone, incluant :

- Les engagements climatiques nationaux
- Le positionnement du pays sur les marchés carbone
- Les procédures administratives et processus d'approbation susceptibles d'influencer la mise en œuvre

Cette analyse permet également d'identifier les risques institutionnels potentiels (chevauchement de mandats, complexité administrative, lacunes de gouvernance) ainsi que les opportunités de collaboration avec les institutions nationales et locales.

Dans son ensemble, cette composante confirme si le projet peut être développé en pleine conformité avec la réglementation nationale, tout en sécurisant le soutien institutionnel nécessaire à son succès à long terme.

2.4.2 Faisabilité carbone et certification

Cette composante confirme l'éligibilité, la robustesse et la crédibilité du projet au regard des standards carbone internationaux, et fournit une première estimation fiable du potentiel de génération de crédits carbone certifiés.

Nous commençons par valider la trajectoire de certification la plus appropriée et par confirmer que les activités proposées sont conformes aux critères d'éligibilité du standard et de la méthodologie sélectionnés. Une attention particulière est portée à la démonstration de l'additionalité et à l'alignement anticipé avec les exigences de certification, afin de sécuriser une trajectoire claire vers la validation.

À partir des données de terrain, d'analyses spatiales et d'approches de modélisation reconnues, nous élaborons une première estimation robuste de la performance carbone du projet. Cette étape vise à passer d'hypothèses préliminaires à une estimation conservatrice et auditée des réductions ou absorptions d'émissions attendues.

L'analyse comprend :

- **Développement des scénarios de référence (baseline)** : établissement du scénario représentant l'évolution probable en l'absence du projet, fondé sur les dynamiques historiques d'usage des terres, les tendances environnementales et les facteurs socio-économiques.
- **Estimation des réductions ou absorptions d'émissions** : quantification de l'impact climatique attendu des activités du projet et identification des paramètres clés influençant la performance à long terme.
- **Analyse des risques et incertitudes carbone** : évaluation des risques liés aux fuites, à la non-permanence et aux incertitudes. Des hypothèses conservatrices sont appliquées afin de renforcer la crédibilité du projet.
- **Calcul du potentiel net de crédits carbone** : intégration de l'ensemble des ajustements requis par les standards pour produire une estimation prudente du volume net de crédits générables sur la durée de vie du projet.



Cette étape fournit une fourchette robuste et crédible du potentiel carbone, permettant aux partenaires et investisseurs d'apprécier l'impact climatique et le niveau de préparation à la certification avant la phase de conception détaillée.

2.4.3 Conception du projet et faisabilité opérationnelle

Cette composante évalue si le projet peut être techniquement conçu et mis en œuvre de manière réaliste sur le terrain.

Elle traduit le concept de projet en un premier scénario structuré de mise en œuvre, tout en identifiant les principaux risques opérationnels et les stratégies d'atténuation.

→ Conception des modalités techniques de mise en œuvre

En s'appuyant sur les phases précédentes et les observations de terrain, nous affinons la conception technique des activités du projet.

L'objectif est de transformer le concept initial en un scénario crédible et structuré, aligné avec les conditions environnementales, sociales et logistiques locales.

Nous développons des itinéraires techniques de haut niveau définissant :

- Les approches de restauration, conservation ou plantation adaptées au contexte local
- Le phasage indicatif et la stratégie de déploiement
- Les besoins en ressources et intrants
- L'organisation des opérations de terrain

Cette conception technique fournit une vision claire du déploiement du projet dans le temps et garantit un alignement précoce entre ambition technique, réalités locales et exigences de certification.

→ Faisabilité opérationnelle et capacité de mise en œuvre

Une mission sur site est organisée afin de rencontrer les parties prenantes, visiter les zones potentielles du projet et évaluer les infrastructures et capacités locales existantes.

L'analyse porte notamment sur :

- L'accessibilité et la logistique
- L'adéquation foncière et les contraintes opérationnelles
- Les capacités locales (main-d'œuvre, pépinières, expertise technique, partenaires scientifiques)
- Les mécanismes de gouvernance et de coordination

Ces éléments permettent de confirmer l'échelle potentielle du projet et de définir un cadre opérationnel réaliste, aligné avec les réalités du terrain

2.4.4 Faisabilité sociale et environnementale

Cette composante vise à garantir que le projet est socialement accepté, écologiquement pertinent et pleinement aligné avec les exigences de sauvegardes internationales et des standards carbone.



Un processus structuré de consultation des parties prenantes est conduit conformément aux principes de Participation Libre, Préalable et Éclairée (FPIC). Par le biais d'entretiens, d'ateliers et de consultations de terrain, nous engageons les communautés locales, autorités, organisations de la société civile et acteurs économiques afin de confirmer la pertinence du projet, comprendre les attentes et anticiper les préoccupations éventuelles.

L'analyse comprend :

- **Analyse socio-économique et des parties prenantes** : compréhension des moyens de subsistance, des usages des terres, des dynamiques de gouvernance et des priorités communautaires, afin d'identifier bénéficiaires et partenaires potentiels.
- **Évaluation des impacts sociaux et environnementaux** : analyse des impacts positifs et négatifs potentiels sur les communautés et les écosystèmes, notamment en matière d'usage des terres, biodiversité, ressources naturelles et équité sociale.
- **Identification des co-bénéfices** : évaluation des retombées positives attendues (emplois, diversification des revenus, restauration des écosystèmes, résilience climatique, amélioration de la gestion des terres).
- **Identification des risques et mesures d'atténuation** : proposition de mesures préliminaires pour prévenir les conflits fonciers, promouvoir l'inclusion et assurer la durabilité des bénéfices.
- **Cadre de gestion environnementale et sociale** : définition d'un cadre structurant les indicateurs de suivi, les mécanismes de concertation et les procédures de gestion des griefs.

Cette composante confirme la légitimité sociale et l'intégrité environnementale du projet, piliers essentiels de la certification carbone et de la confiance des investisseurs.

2.4.5 Faisabilité financière

La faisabilité financière vise à confirmer si le projet est économiquement viable et attractif pour les investisseurs et partenaires, et si le financement carbone peut soutenir durablement sa mise en œuvre.

Cette composante traduit les hypothèses techniques, opérationnelles et carbone développées précédemment en un premier modèle économique structuré.

Elle comprend :

- **Estimation des besoins d'investissement et des coûts d'exploitation** : élaboration d'une structure de coûts couvrant le développement, la mise en œuvre, le suivi, la vérification et la certification.
- **Analyse du marché carbone et des revenus** : évaluation des opportunités de marché et élaboration d'hypothèses de prix alignées avec les dynamiques du marché volontaire ; exploration éventuelle de co-financements.
- **Analyse de l'additionalité financière** : vérification que les revenus carbone sont nécessaires à la mise en œuvre du projet et que celui-ci ne serait pas viable sans ce financement.
- **Évaluation de la rentabilité globale** : comparaison des revenus attendus et des coûts estimés selon différents scénarios (évolution du prix carbone, échelle du projet, calendrier de mise en œuvre).

Cette étape fournit une vision claire de la viabilité économique et de l'attractivité financière du projet, permettant une décision éclairée quant au passage à la phase de conception et développement.



2.5 | Livrables: Rapport de Faisabilité

Le Rapport de Faisabilité fournit une évaluation complète et intégrée couvrant :

- Faisabilité institutionnelle et juridique
- Conception du projet et faisabilité opérationnelle
- Faisabilité carbone et certification
- Faisabilité sociale et environnementale
- Faisabilité financière

Ce rapport soutient une décision claire de type go / no-go et définit la feuille de route vers la mise en oeuvre et la certification du projet



2.6 | Appui à la validation et à l'enregistrement

Une fois que la phase de Faisabilité confirme la pertinence du projet et qu'une trajectoire de certification a été sélectionnée, ONF International peut accompagner ses partenaires tout au long du parcours de certification, depuis la rédaction du Project Design Document (PDD) jusqu'à l'enregistrement officiel du projet.

Cette phase vise à assurer une transition fluide entre la conception du projet et sa validation formelle, tout en réduisant les risques de certification et les délais associés.

Les principaux objectifs sont :

- Préparer une documentation pleinement alignée avec le standard carbone sélectionné
- Faciliter les interactions avec les organismes de validation et de vérification (VVB)
- Accompagner le projet tout au long du processus de validation et d'enregistrement
- Garantir un processus de certification structuré et efficient

2.6.1 Appui à la rédaction du Project Design Document (PDD)

Nous accompagnons la préparation du Project Design Document (PDD), de manière complète ou partielle, sur la base des résultats de la phase de Faisabilité.

Le PDD constitue le document central soumis pour validation et enregistrement. Il formalise la conception du projet, les choix méthodologiques et le cadre de suivi nécessaires à la génération de crédits carbone.

Selon les besoins du client, nous pouvons contribuer à la rédaction de l'intégralité du document ou de sections spécifiques, notamment :

→ Description du projet et périmètre

- Définition de la localisation, des activités et du calendrier du projet
- Description des parties prenantes, de la gouvernance et des modalités de mise en œuvre
- Délimitation du périmètre du projet et des réservoirs et sources carbone concernés

→ Méthodologie et applicabilité

- Justification du choix du standard et de la méthodologie
- Démonstration de l'applicabilité méthodologique

→ Scénario de référence et additionalité

- Structuration de la description du scénario de référence
- Appui à la démonstration de l'additionalité



→ **Cadre de comptabilisation carbone**

- Description des méthodes de calcul et des hypothèses retenues
- Intégration des modélisations issues de la faisabilité et des ajustements conservateurs
- Documentation des incertitudes et du traitement des risques

→ **Plan de Suivi, Notification et Vérification (MRV)**

- Indicateurs de suivi et procédures de collecte des données
- Processus d'assurance qualité et de gestion des données
- Calendrier de reporting et de vérification

→ **Sauvegardes environnementales et sociales**

- Intégration des résultats des consultations des parties prenantes
- Description des mesures de sauvegarde et des mécanismes de gestion des griefs

→ **Informations juridiques et droits**

- Documentation relative aux droits fonciers et aux droits carbone (le cas échéant)
- Clarification des rôles et responsabilités des participants au projet

Les principaux résultats de cette phase sont :

- Un document de projet aligné avec le standard et la méthodologie sélectionnés
- Une documentation structurée facilitant la validation et l'enregistrement
- L'identification des éventuelles lacunes restantes avant validation



2.7 | Appui lors de la validation (audit VVB)

Après soumission du PDD, le projet fait l'objet d'une validation par un organisme accrédité de validation et de vérification (VVB).

ONF International accompagne le porteur de projet durant cette étape clé en :

- Coordonnant les échanges avec le VVB
- Préparant les réponses aux demandes de clarification et actions correctives
- Appuyant la préparation et l'organisation de l'audit de validation
- Mettant à jour la documentation si nécessaire
- Veillant à la cohérence entre les composantes techniques, sociales et financières

Cet accompagnement permet de réduire les délais de validation et de limiter les risques de certification.

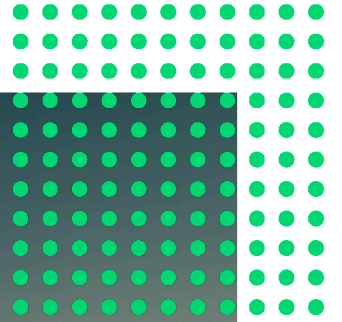


2.8 | Appui à l'enregistrement du projet

Conformément au processus du standard sélectionné, nous assistons le porteur de projet dans la réalisation des démarches nécessaires à l'enregistrement officiel du projet.

Notre appui peut inclure :

- Préparation du dossier de soumission pour enregistrement
- Coordination avec le registre du standard
- Mise à jour finale de la documentation si requise
- Conseils sur les prochaines étapes vers la mise en œuvre et le suivi



Propositions budgétaires



3.1 | Investir dans un projet carbone robuste et économique viable

Le développement d'un projet carbone fondé sur la nature à haute intégrité n'est pas uniquement un processus technique ; il constitue également une décision stratégique d'investissement.

Chez ONF International, nous structurons notre tarification de manière à refléter :

- Le niveau de profondeur technique requis
- Le degré de réduction des risques apporté à chaque phase
- La création progressive de valeur jusqu'à la certification et à l'émission des crédits carbone

Nos services sont modulaires et évolutifs, permettant aux partenaires de gérer les risques de manière progressive tout en construisant un projet solide et investissable.



3.2 | Une approche d'investissement par phases

Chaque phase de notre accompagnement correspond à un niveau progressif de validation et de création de valeur :

Origination : Un screening stratégique à faible niveau d'engagement permettant d'identifier les territoires à fort potentiel et d'éviter des investissements prématurés ou inadaptés.

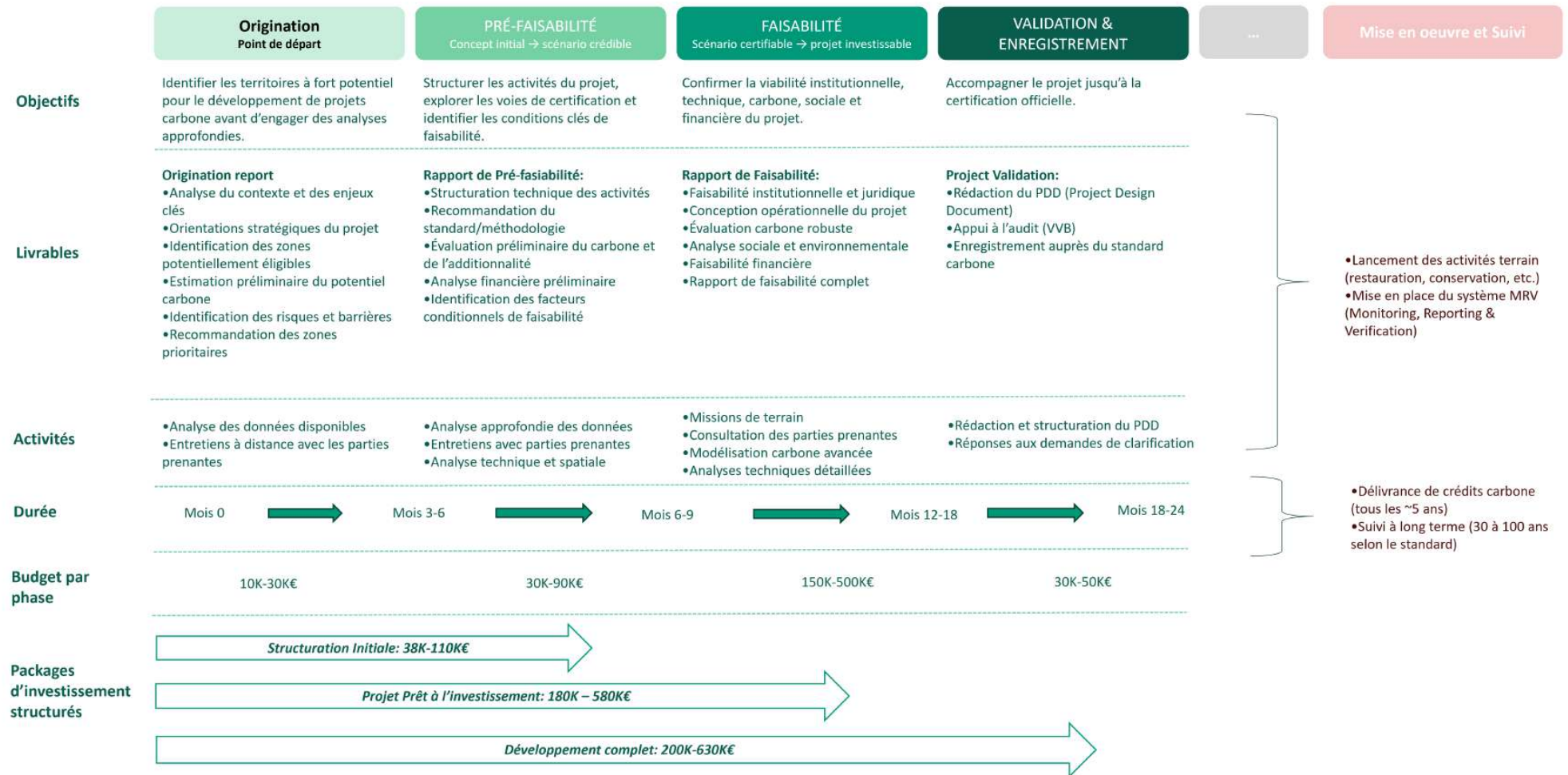
Pré-faisabilité: Un approfondissement technique et financier structuré confirmant le réalisme du concept de projet et sécurisant une trajectoire crédible vers la certification.

Faisabilité: Un processus de validation complet transformant un concept en projet carbone robuste, investissable et certifiable, prêt pour la rédaction du PDD et son positionnement sur le marché.

Appui à la validation et à l'enregistrement: Un accompagnement opérationnel visant à sécuriser le processus de certification et à accélérer l'enregistrement officiel.

Cette approche progressive permet aux partenaires de :

- Sécuriser des points de décision go / no-go
- Optimiser l'allocation du capital
- Réduire les risques techniques et de certification
- Renforcer la confiance des investisseurs et acheteurs





3.3 | Budgets indicatifs

Les fourchettes de prix indicatives par phase de développement sont les suivantes :

- **Origination : 10 – 30 k€**
- **Pré-faisabilité : 30 – 90 k€**
- **Faisabilité : 150 – 500 k€**
- **Appui à la validation et à l'enregistrement : 30 – 50 k€**

Ces fourchettes varient en fonction de la complexité du projet, du contexte géographique, de la trajectoire de certification retenue et du niveau d'analyse requis.

Afin d'apporter davantage de clarté et d'alignement stratégique, ONF International propose les offres structurées suivantes :

→ **Structuration initiale**

Origination + Pré-faisabilité : **38 – 110 k€**

Conçu pour valider des territoires à fort potentiel, structurer un concept crédible et sécuriser une décision go / no-go avant engagement sur le terrain.

→ **Projet prêt à l'investissement**

Origination + Pré-faisabilité + Faisabilité : **180 – 580 k€**

Permet de transformer un concept structuré en projet carbone de qualité investissement, grâce à une validation technique, institutionnelle et financière complète.

→ **Parcours carbone complet**

Origination + Pré-faisabilité + Faisabilité + Appui à la validation et à l'enregistrement : **200 – 630 k€**

Offre un accompagnement complet de l'identification d'opportunité à l'enregistrement officiel du projet, en assurant cohérence méthodologique et positionnement stratégique à long terme.



3.4 Une création de valeur avant tout

Au-delà des coûts de développement, cette démarche vise à générer :

- Un potentiel vérifié de génération de crédits carbone
- Des flux de revenus à long terme
- Une crédibilité institutionnelle et un alignement réglementaire
- Un accès aux marchés carbone volontaires
- Un renforcement du positionnement ESG
- Des co-bénéfices environnementaux et sociaux significatifs

Dans de nombreux cas, un investissement précoce dans une étude de faisabilité rigoureuse augmente significativement :

- Les chances de succès de la certification
- La confiance des investisseurs
- Le positionnement prix des crédits carbone
- La bancabilité à long terme du projet



3.5 | Une offre sur mesure

Chaque projet est unique. Les budgets finaux sont affinés après :

- Des échanges détaillés de cadrage
- L'examen des données disponibles
- La clarification des livrables attendus et du niveau d'ambition

Nous explorons systématiquement les options d'optimisation tout en maintenant l'intégrité technique et la robustesse de la certification.



FABRICE SIN

Directeur général délégué
fabrice.Sin@onfinternational.org

Maxence RAGEADE

Expert Carbone - Climat
maxence.rageade@onfinternational.org